



PREAVIS MUNICIPAL N°12/2016

relatif à une demande de crédit de CHF 173'600.00 TTC pour la réalisation d'un bouclage du réseau ESP de la conduite de distribution et de défense incendie le long du chemin des Santous

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. PREAMBULE

La Commune de Trélex propose de réaliser, dans le cadre des travaux routiers en cours sur la Commune et, en accord avec le plan directeur de distribution de l'eau (PDDE), le bouclage du réseau ESP le long du Chemin des Santous. Ce bouclage est prévu dans le cadre du PDDE afin d'améliorer et assurer de manière rationnelle les conditions hydrauliques locales et de sécuriser l'exploitation (défense incendie). Ces opérations de bouclage et de remplacement de conduite sont nécessaires afin de maintenir la qualité du réseau existant et d'en augmenter les performances permettant ainsi de pallier à la démographie croissante de la Commune. La conduite actuelle en fonte de Ø125, alimentant la borne hydrante n°21 depuis le Chemin des Loes, datant de la même époque que celle ayant provoqué la fuite le long de la Route de Nyon, il a été décidé de la remplacer dans son intégralité.

Pour rappel, l'encaissement et les revêtements bitumineux du chemin des Santous sont repris en totalité dans le cadre des travaux de réfection des routes cantonales et communales.

Ces travaux ont donc pour but de profiter des travaux de réaménagement routier projetés pour améliorer le réseau de distribution de l'eau existant tout en supprimant une conduite existante vieillissante.

2. DESCRIPTIF TECHNIQUE

Le projet représenté sur le plan de situation TR13635-PRJ-31-a du 28 juillet 2016 au 1:500 prévoit la pose d'une nouvelle conduite en polyéthylène PE 100 S8 PN 10, Ø 180 / 158.6 mm sur une longueur d'environ 320 mètres sur le chemin des Santous. Aucune prise d'eau privée n'est existante le long de ce chemin. Seul le branchement de la borne hydrante existante sera transféré sur la nouvelle conduite.

Le plan transmis est le plan du projet, les plans et schémas de pose seront transmis lorsque les travaux seront réalisés.

ASPECT FINANCIER

Le montant total du devis estimatif des travaux s'élève à **CHF 173'600.00 TTC**. Il se décompose de la manière suivante :

Travaux de génie civil	CHF 84'400.00 —
Travaux d'appareillage	CHF 48'800.00 —
Frais administratifs et techniques (Etudes et exécution)	CHF 12'500.00 —
Divers et imprévus environ 10 %	<u>CHF 15'000.00 —</u>
Montant brut HT	CHF 160'700.00 —
TVA 8 %	<u>CHF 12'856.00 —</u>
Montant total TTC (arrondi) :	<u>CHF 173'600.00 —</u>

Les montants ci-dessus sont le résultat d'une mise en soumission auprès de trois entreprises selon une procédure « sur invitation » pour ce qui est de l'appareillage. Les prix de génie civil sont sur la base des prix de l'offre de l'entreprise Colas SA, adjudicatrice des travaux de génie civil de réfection des routes cantonales et communales pour le compte de la Commune de Trélex.

Les honoraires d'étude et d'exécution (frais administratifs et techniques) tiennent compte d'une réalisation simultanée avec les travaux routiers.

Le montant des travaux de génie civil ne comprend pas la démolition et la remise en état du revêtement bitumineux qui sera pris en charge dans le cadre des travaux communaux projetés.

Une subvention de l'ECA de l'ordre de 10 % du montant de **CHF 173'600.00 TTC** propre à la conduite principale ramènera la dépense finale pour la Commune de Trélex à environ **CHF 156'240.00 TTC**. La participation de l'ECA sera déterminée sur la base du décompte final des travaux à la vue des factures acquittées.

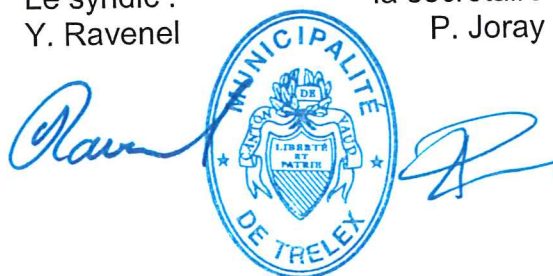
4. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Trélex

- vu le préavis N°12/2016 de la Municipalité
- entendu les rapports des commissions finances et eaux-égouts
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.
- décide
1. **d'autoriser** la Municipalité d'entreprendre les travaux de bouclage du réseau ESP de la conduite de distribution et de défense incendie le long du chemin des Santous
 2. **de lui octroyer** à cet effet un crédit de CHF 173'600.00 TTC
 3. **de prélever** ce montant de la trésorerie courante
 4. **d'amortir** le montant des travaux, au maximum la somme de CHF 173'600.00, en une seule fois par prélèvement sur le compte Fonds de Réserve Eau N° 9280.30, disposant à ce jour d'un solde de CHF 1'318'840.00

Au nom de la Municipalité
Le syndic : Y. Ravenel la secrétaire P. Joray



Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 22 août 2016 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal du 29 septembre 2016

Annexe : ment.